

MAISON D'INTERVENTION VIVRE

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2019

MAISON D'INTERVENTION VIVRE

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2019

TABLES DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
Annexe au rapport de l'auditeur indépendant - Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers	3 - 4
État des résultats	5
État de l'évolution de l'actif net	6
Bilan	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 13

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux administrateurs de
MAISON D'INTERVENTION VIVRE

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme MAISON INTERVENTION VIVRE (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve aux pages 4 et 5, fait partie intégrante de notre rapport.

Beaulieu Richard CPA inc

Société de comptables professionnels agréés

Boucherville
Le 6 juin 2019

¹ Par CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A108632

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

MAISON D'INTERVENTION VIVRE
ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

	2019	2018
PRODUITS		
Subventions de CISSS-MC (PSOC : mission globale santé mentale)	371 558 \$	355 055 \$
Contributions des stagiaires	24 070	22 772
Suivi post-programme	11 924	9 974
Repas Communautaire	5 258	6 348
Activités de financement	14 550	12 150
Dons	25 684	26 845
Aide financière des élus	3 900	3 050
Revenu d'intérêts	1 312	870
	<u>458 256</u>	<u>437 064</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	353 359	344 807
Loyer	19 100	16 000
Assurances	3 425	2 952
Entretien des locaux	5 995	11 453
Électricité	5 404	4 852
Fournitures pour les programmes	14 426	15 145
Frais de déplacement	431	569
Publicité et frais de représentation	283	709
Frais administration	6 205	7 629
Honoraires professionnels	4 312	4 236
Frais de formation et colloque	1 312	1 979
Célébration 40 ans	5 409	---
Frais des activités de financement	2 841	3 046
Télécommunications	2 105	2 095
Créances douteuses et irrécouvrables	1 947	3 944
Intérêts et frais bancaires	208	228
Amortissement des immobilisations	338	422
Abonnement et cotisations	1 144	1 624
Soutien aux stagiaires	3 018	3 916
	<u>431 262</u>	<u>425 606</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>26 994 \$</u>	<u>11 458 \$</u>

MAISON D'INTERVENTION VIVRE
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

	Investi en immobili- sations	Non affecté	2019	2018
SOLDE AU DÉBUT	1 689 \$	85 616 \$	87 305 \$	75 847 \$
Excédent des produits sur les charges	<u>(338)</u>	<u>27 332</u>	<u>26 994</u>	<u>11 458</u>
SOLDE À LA FIN	<u>1 351 \$</u>	<u>112 948 \$</u>	<u>114 299 \$</u>	<u>87 305 \$</u>

MAISON D'INTERVENTION VIVRE

BILAN

31 MARS 2019

	2019	2018
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	132 601 \$	108 717 \$
Placements temporaires	2 322	2 302
Débiteurs (note 3)	12 433	7 594
Frais payés d'avance (note 4)	<u>371</u>	<u>793</u>
	147 727	119 406
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	<u>1 351</u>	<u>1 689</u>
	<u><u>149 078 \$</u></u>	<u><u>121 095 \$</u></u>
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs (note 6)	<u>34 779 \$</u>	<u>33 790 \$</u>
ACTIF NET		
INVESTI EN IMMOBILISATION	1 351	1 689
NON AFFECTÉ	<u>112 948</u>	<u>85 616</u>
	<u>114 299</u>	<u>87 305</u>
	<u><u>149 078 \$</u></u>	<u><u>121 095 \$</u></u>

Au nom du conseil d'administration,



 Administrateur



 Administrateur

MAISON D'INTERVENTION VIVRE
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

	2019	2018
ACTIVITÉ DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	26 994 \$	11 458 \$
Amortissement des immobilisations	<u>338</u>	<u>422</u>
	27 332	11 880
Variation des postes hors caisse du fonds de roulement (note 9)	<u>(3 426)</u>	<u>2 537</u>
	<u>23 906</u>	<u>14 417</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	23 906	14 417
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>111 017</u>	<u>96 600</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>134 923</u></u> \$	<u><u>111 017</u></u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et des placements temporaires.

MAISON D'INTERVENTION VIVRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

1. STATUT CONSTITUTIF ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec* et est un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. L'organisme offre des services d'intervention à des personnes souffrant de dépression nerveuse et dont la santé mentale se détériore.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Impact du changement de référentiel comptable

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables sont les

Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilisation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Contributions des stagiaires

Les contributions des stagiaires sont constatées à titre de produits dans l'exercice auquel elles se rapportent et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Repas communautaire

Les repas communautaire sont comptabilisés lorsqu'ils sont servis.

MAISON D'INTERVENTION VIVRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des promesses de dons

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, l'organisme ne comptabilise à titre de promesses de dons à la fin de l'exercice que les montants qu'il a effectivement reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Les immobilisations sont amorties sur leur durée de vie utile estimative, selon les méthodes et taux suivants :

	<u>Méthode</u>	<u>Durée</u>
Mobilier et équipement	Dégressif	20 %
Améliorations	Linéaire	5 ans

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs nets et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

3. DÉBITEURS

	2019	2018
Compte clients	8 317 \$	5 346 \$
TPS à recevoir	476	379
TVQ à recevoir	945	755
Autres débiteurs	<u>2 695</u>	<u>1 114</u>
	<u><u>12 433 \$</u></u>	<u><u>7 594 \$</u></u>

MAISON D'INTERVENTION VIVRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

	2019	2018
4. FRAIS PAYÉS D'AVANCE		
Frais payés d'avance	<u>371 \$</u>	<u>793 \$</u>

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2019			2018
	Coût	Amortissement accumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations locatives	15 452 \$	15 452 \$	--- \$	--- \$
Mobilier et équipement	<u>67 995</u>	<u>66 644</u>	<u>1 351</u>	<u>1 689</u>
	<u>83 447 \$</u>	<u>82 096 \$</u>	<u>1 351 \$</u>	<u>1 689 \$</u>

	2019	2018
6. CRÉDITEURS		
Comptes fournisseurs et frais courus	4 609 \$	4 319 \$
Salaires, vacances et avantages sociaux à payer	<u>30 170</u>	<u>29 471</u>
	<u>34 779 \$</u>	<u>33 790 \$</u>

7. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Maison d'Intervention Vivre et Maison d'Hébergement Vivre sont des organismes sous contrôle commun étant donné qu'ils ont le même conseil d'administration.

Maison d'Intervention Vivre loue des locaux de Maison d'Hébergement Vivre, pour l'exercice la charge de loyer s'élève à 19 100 \$.

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des affaires et sont inscrites à la valeur d'échange.

MAISON D'INTERVENTION VIVRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

8. DONNÉES FINANCIÈRES DE L'ORGANISME APPARENTÉ

MAISON D'HÉBERGEMENT VIVRE

	2018	2017
	\$	\$
Bilan		
Actif	156 274	127 925
Passif	129 548	103 302
Actifs nets	26 726	24 623
Résultats		
Produits	22 153	20 581
Charges	20 048	20 359
Flux de trésorerie		
Activités d'exploitation	9 037	5 817
Activités de financement	27 118	(3 600)
Activités d'investissements	(41 999)	(1 906)

Les états financiers de la Maison d'Hébergement Vivre sont audités et préparés par notre firme comptable.

	2019	2018
9. FLUX DE TRÉSORERIE		
Variation des postes hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(4 839) \$	442 \$
Frais payés d'avance	424	(63)
Créditeurs	989	2 158
	<u>(3 426) \$</u>	<u>2 537 \$</u>

MAISON D'INTERVENTION VIVRE**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2019****10. INSTRUMENTS FINANCIERS**Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liées aux subventions à recevoir, qui assujetties à des conditions qui doivent être respectées pour en assurer l'encaissement.